

## **PRIX MALLET**

Le concours du Prix Lucien Mallet, sous l'égide de la Fondation de France, est organisé par le centre Antoine Bécclère, la SFRO et le centre Mallet Proust des tumeurs de l'hôpital Tenon en mémoire du Professeur Lucien Mallet.

### **Comité d'organisation :**

- Le président du Centre Antoine Bécclère,
- Le chef de service d'Oncologie-Radiothérapie de l'hôpital Tenon,
- Le président (ou le secrétaire général) de la SFRO,
- Un représentant de la Fondation de France.

### **Jury :**

En fonction des questions posées, le jury sera composé, en plus des membres du comité d'organisation, d'un médecin ou d'un physicien compétent dans le domaine sélectionné (ou leur représentant).

### **Modalités d'inscription au Prix Mallet :**

Peuvent s'inscrire les internes en oncologie-radiothérapie après leur troisième année et les chefs de clinique en oncologie-radiothérapie.

1°/ Les candidatures devront être envoyées par courrier postal au secrétariat du Chef du Service d'Oncologie-Radiothérapie de l'hôpital Tenon AP-HP

Professeur Florence HUGUET  
*Florencel.Huguet@aphp.fr*

2°/ Constitution du dossier :

- curriculum Vitae
- lettre de motivation

Date limite de dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> juin de l'année du concours

3°/ Chaque année une question commune sera posée aux candidats portant sur la thématique des cours nationaux de l'année suivante :

Concours 2018 : Radiobiologie  
Concours 2019 : Radiophysique  
Concours 2020 : Curiethérapie

La question sera définie par le comité d'organisation du Prix Mallet.

4°/ Préparation du sujet :

Les candidats seront libres d'utiliser les supports pédagogiques (diaporama, imagerie, vidéo, animations, schéma...) de leur choix afin de traiter la question pour la présenter sous forme de cours d'une durée de 45 minutes, du niveau du DES de Cancérologie Radiothérapie, voir post-universitaire.

Chaque candidat devra communiquer aux organisateurs du concours les moyens techniques souhaités pour sa présentation (rétroprojecteur, tableau, vidéo projecteur...) un mois avant la date de soutenance pour que le matériel soit mis à sa disposition le jour du concours.

5°/ Soutenance :

Le jour du concours (au mois de septembre) les candidats présenteront leur exposé en 45 minutes au jury à tour de rôle sans pouvoir assister aux présentations des autres candidats. Tous les candidats prépareront la même question. Par conséquent leurs performances pourront être comparées et évaluées par les membres du jury.

6°/ Prix Mallet :

Le prix, d'un montant de 7 000 € sera remis lors de la soirée officielle du congrès de la SFRO. Le lauréat sera tenu d'être présent pour recevoir son prix. Le lauréat sera invité par la SFRO et la SFJRO à présenter son travail à la session suivante des cours nationaux. La question traitée sera intégrée au programme des cours.